

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2718 - JEUDI 22 SEPTEMBRE 2016

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2018

37 Diables rouges présélectionnés pour le match contre l'Égypte



Le sélectionneur des Diables rouges, Pierre Lechantre, vient de publier la liste des joueurs présélectionnés pour le match contre l'Égypte, le 9 octobre au stade de l'Unité à Kintélé, comptant pour la première journée

des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018.

Composée en partie du groupe ayant battu la Guinée Bissau, lors de la dernière journée des éliminatoires de la CAN 2017 à laquelle le Congo ne pren-

dra pas part, cette présélection compte vingt-sept joueurs locaux contre dix évoluant à l'étranger. Parmi ceux-ci Thievy Bifouma, Arnold Bouka Moutou et Delarge Dzon.

Page 16

LUTTE ANTITABAC

Mettre un accent particulier sur la sensibilisation des jeunes

Bien que la gravité liée à la consommation de tabac ne relève aucun indice en termes de chiffres ni de pourcentages au Congo, des enquêtes parcellaires menées dans le pays relèvent que la couche juvénile reste la plus exposée au tabagisme. En vue de renverser la tendance et inciter les jeunes à tourner

le dos à la consommation de tabac, l'OMS Congo a organisé, en partenariat avec le ministère de la Santé et de la population, un atelier en faveur des professionnels des médias. Le but étant de solliciter un plus grand engagement de leur part dans la sensibilisation sur les méfaits du tabagisme. Page 4

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Unicef soutient l'intégration des autochtones dans les campus universitaires

Au cours d'un échange avec le ministre de la Justice et des droits humains, Pierre Mabiala, le représentant de l'Unicef au Congo, Aloys Kamuragiye, a sollicité l'appui de ce dernier pour l'attribution à titre exceptionnel, de bourses à quatre étudiants autochtones, en dépit de leurs âges, et leur intégration dans les campus universitaires.

Ce plaidoyer serait issu des résultats d'une évaluation faite par les agences du système des Nations Unies, en collaboration avec le gouvernement sur l'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones au Congo. « Nous sommes ravis des engagements pris par le ministre de la Justice vis-à-vis de ces étudiants, mais aussi concernant les femmes autochtones diplômées qu'il a promis rencontrer personnellement (...) », a déclaré Aloys Kamuragiye au sortir de l'audience. Page 6

CONGO-ETATS-UNIS

Plus de 20 millions FCFA au profit de l'autonomisation des communautés



Stephanie Sullivan et une des responsables des Ong bénéficiaires

L'ambassade des Etats-Unis au Congo va disposer, au titre de son programme « Fonds d'auto-assistance », un montant de plus de 20 millions FCFA destiné à soutenir six organisations non gouvernementales congolaises, en vue d'améliorer les conditions socio-économiques de base des communautés locales.

Ces fonds visent à appuyer les secteurs inscrits dans le cadre de la diversification de l'économie congolaise. Il s'agit notamment de l'agriculture, de l'élevage et du

renforcement des capacités des producteurs.

« Grâce à vos activités, vous autonomisez des communautés entières pour les sortir de leur statut de dépendance en contribuant au développement économique du pays », a indiqué la diplomate américaine, Stephanie Sullivan. Page 5

EDITORIAL

Division

Page 2

ÉDITORIAL

Division

Ce que démontre de façon accablante, contrairement à ce que l'on espérait, la soixante-douzième session de l'Assemblée générale des Nations unies, à New-York, c'est bien que les grandes puissances ne sont pas prêtes de s'entendre sur les sujets essentiels dont dépend l'avenir de l'humanité. Faisant mine de s'engager sur la question douloureuse des migrants, mais ne prenant aucune décision sérieuse pour la résoudre, elles agissent comme elles n'ont cessé de le faire ces dernières années sur la question de la lutte contre le dérèglement climatique : elles parlent, professent, déclament avec emphase, mais ne s'engagent pas dans les actions concrètes qui permettraient de résoudre la crise en gestation.

Ne nous faisons pas d'illusion, il en ira ainsi tant qu'une réforme en profondeur de l'Organisation des Nations unies ne mettra pas un terme au tutorat de fait qu'exercent les « Grands » depuis la fin de la deuxième guerre mondiale par le biais du Conseil de sécurité. Conçu dans un contexte qui n'existe plus, où les Etats-Unis, la Russie et l'Europe tenaient, comme on dit, le haut du pavé, le « machin » ne reflète plus les véritables rapports de force au sein de la communauté internationale. Il perpétue une forme de gouvernance mondiale qui a fait son temps et que l'émergence de l'Afrique, de l'Amérique latine, de l'Asie relèguera bien vite dans les oubliettes de l'Histoire.

Le plus inquiétant, dans ce contexte, est que les querelles opposant les grandes puissances semblent sur le point de dégénérer à nouveau. Nous en avons eu la démonstration mardi lorsque les Etats-Unis et la Russie se sont affrontés sur la Syrie à fleurets dénichés sans se soucier de savoir ce que le reste du monde pense de leur intervention. Alors que l'on espérait voir l'ONU se préoccuper enfin des grandes questions dont dépend le sort de l'humanité, nous avons assisté au spectacle désolant d'hommes d'Etat s'étripant en public sans tenir le moindre compte de ce que pense d'eux l'opinion publique mondiale.

La montée des tensions entre les « grands » au Proche et au Moyen-Orient, en Asie du sud, en Europe de l'Est déjoue le pronostic des observateurs qui pensaient, comme nous, que la raison l'emporterait enfin sur la passion du pouvoir. Elle est préoccupante à tous égards.

Les Dépêches

COOPÉRATION

Le Congo et le Venezuela souhaitent partager des expériences dans le domaine agricole



Henri Djombo et Norma Borges Bengifo

Une commission mixte Congo/ Venezuela devra être mise en place en vue de faciliter le choix des filières et l'élaboration d'un projet d'accord entre les deux parties.

« Je suis certaine que nous allons faire un travail ensemble, car le ministre d'Etat Henri Djombo est content et ravi de pouvoir travailler avec nous. Cela dit, nous allons mettre en place une commission mixte qui va donc travailler sur le dossier pour qu'on arrive à la conclusion d'un accord », a indiqué le 16 septembre dernier l'ambassadeur du Venezuela au Congo, Norma Borges Bengifo. Au sortir d'un tête-à-tête le vendredi dernier avec le ministre d'Etat, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, la diplomate vénézuélienne a salué l'excellence des relations entre son pays et la République du Congo, et surtout l'activation

du mécanisme de coopération entre le ministère en charge de l'agriculture du Congo et celui du Venezuela.

En effet, selon l'ambassadeur Norma Borges Bengifo, ce nouveau mécanisme de coopération agricole va s'appuyer sur le plan de développement agricole 2013- 2019. « Nous allons donc commencer par le partage d'expérience entre les deux parties, afin de voir comment pousser de l'avant cette coopération », a souligné la diplomate.

Le gouvernement vénézuélien a beaucoup investi dans le domaine agricole, ce qui nous a permis d'obtenir des résultats palpables et encourageants, s'est félicitée Norma Borges

Bengifo. Le pays a atteint l'autosuffisance alimentaire depuis 2011, selon l'agence onusienne FAO. De son côté, le gouvernement congolais étudie la possibilité du lancement d'un nouveau programme national de développement agricole, en mettant un accent sur la productivité des différentes filières agricoles et un accès au marché des petits producteurs et Micro petites moyennes entreprises (MPME) dans des zones ciblées. La nouvelle Stratégie sectorielle et du programme d'action prioritaire (SPAP), la dénomination du nouveau projet, est censée prendre le relais du Projet de développement agricole et réhabilitation des pistes rurales (PDARP). Elle vise une autosuffisance alimentaire et une agriculture commerciale.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farell Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Vers la mise en place d'un système de double certification du bois au Congo

Un système national de certification forestière (FAPC-Congo) est en cours d'étude. Les bois en provenance du Congo seront certifiés par le FAPC-Congo, ainsi que par le système européen FSC.

« La touche particulière ici, c'est que nous voulons avoir un système de certification qui est drainé par les forces vives nationales, c'est-à-dire par les Congolais qui mettent en place un système crédible qu'ils conduisent eux-mêmes », a expliqué mercredi, Gervais Itsoua Madzou, consultant national dans le cadre de l'étude de faisabilité de ce schéma national de certification forestière.

Les conclusions de cette étude ont été présentées dès mercredi à l'issue d'un atelier de restitution. Supervisée par la Commission ministérielle des forêts d'Afrique centrale (Comifac) avec l'appui des partenaires européens, l'étude de faisabilité, selon Gervais Itsoua Madzou, a permis d'évaluer les opportunités qu'offre la double certification.

L'Etat congolais octroie des concessions forestières à gérer aux tierces personnes des sociétés forestières. Pour permettre à ces sociétés concessionnaires de vendre sur le marché, elles doivent prouver que ces bois proviennent d'une zone gérée durablement. « C'est là où la notion de certification apparaît », souligne l'expert congolais, ajoutant qu'avec la seule certification internationale les



La séance de signature des textes par les deux parties

sociétés forestières congolaises éprouvent d'énormes difficultés à vendre leurs produits sur le marché mondial.

D'après Jacques Ossissou, le directeur général de l'économie forestière, à ce jour, vingt-neuf concessions forestières couvrant 10, 113 millions hectares, soit 76% de la surface totale attribuée à l'exploitation, sont engagées dans le processus

d'aménagement forestier durable.

L'ambition du ministre de l'Économie forestière est de mettre, sous aménagement à l'horizon 2017, la totalité des 10 millions d'hectares de forêt de production que compte le Congo. « Notre pays est engagé dans ce processus avec l'esprit de suite pour permettre à nos bois d'accéder durablement au marché

exigeant des produits éco-certifiés, et pour leur éviter à terme des discriminations imposées

par des pays consommateurs de bois africains », a martelé Jacques Ossissou.

Le bureau d'étude TEREA désigné par l'Etat congolais

La signature du contrat de prestation s'est tenue le 21 septembre, entre la ministre de l'Économie forestière, du Développement durable et de l'Environnement, Rosalie Ma-

tondo, et le directeur du bureau d'études Terre environnement aménagement (TEREA), Benoît Demarquez, pour la mise en œuvre de la cellule d'appui technique dans le cadre du projet APV-FLEGT.

Le périmètre d'intervention de la cellule d'appui technique qui s'étend sur l'ensemble du territoire, est divisé en deux zones : Ouesso pour la zone nord et Pointe-Noire pour la zone sud.

La ministre Rosalie Matondo se félicite d'une étape importante qui vient d'être franchie en matière de renforcement des capacités et de délivrance des certificats d'exploitation. « Cette signature d'aujourd'hui confirme l'engagement de notre pays qui veut que nos bois soient exploités d'une façon légale », a-t-elle déclaré quelque temps après la signature du contrat.

Le bureau d'études TEREA sélectionné va donc composer la cellule d'appui technique, dont les activités débuteront en octobre 2016. La mission de celle-ci consistera à œuvrer pour l'élaboration et la mise en place d'un programme de correction des non-conformités suite aux diagnostics annuels des entreprises partenaires, ainsi que la mise en œuvre du processus FLEGT au Congo.

Fiacre Kombo

ENTREPRENARIAT

La Fondation Sounga lance son premier incubateur dédié aux femmes

La première édition de l'incubateur de projets féminins «Sounga Nga» posera ses premiers actes entre octobre et novembre 2016, date effective de structuration et de coaching des projets qui ont été sélectionnés en août dernier sur la base d'un appel à projets et par le grand public, grâce à un système de vote organisé sur les réseaux sociaux.

L'incubateur vise à soutenir une vingtaine de femmes entrepreneuses au Congo. Le projet créé par la Fondation Sounga que préside Danielle

Sassou N'Guesso, entend accompagner des initiatives entrepreneuriales par la mise en place d'un micro-crédit responsable, dénommé prêt

d'amorçage Sounga Nga. Ceci, dans le but de financer les projets sélectionnés. La première rentrée de l'incubation a lieu en octobre. Ce sont des pro-

jets en cours ou déjà déployés mais qui ont besoin d'être encadrés pour plus de pertinence. Une autre phase de sélection a eu lieu entre le 15 et le 19 septembre 2016 grâce à la collaboration de la Banque Postale du Congo, conceptrice de l'incubateur avec Danièle Sassou N'Guesso.

L'incubation portera sur quatre thèmes : stratégie d'entreprises, gestion-fiscalité, commercialisation, et communication/e-notoriété. C'est sous forme de modules de coaching individuels propres aux spécificités de chaque projet que se déploiera la formation. Ce travail de structuration des projets entrepreneuriaux fera également appel à une formation collective favorisant l'apprentissage en groupe, et de conférences visant à insuffler la prise de hauteur aux bénéficiaires. Le projet Sounga Nga s'adresse à toutes les femmes qui ont des entreprises à potentiel de développement et porteuses d'emplois dans le secteur de l'alimentation, de

l'artisanat et des services aux entreprises ou aux particuliers.

« L'entrepreneuriat est la voie royale pour gagner son autonomie ; surtout lorsqu'il s'agit d'un continent comme l'Afrique où la situation des femmes est complexe et où le poids des traditions peut étouffer leur créativité et leur émancipation », explique Danièle Sassou N'Guesso. « C'est à ces femmes que Sounga s'adresse aujourd'hui, celles qui ont l'énergie et l'envie pour créer, insuffler, développer des activités ».

Créée en 2015, la fondation Sounga, en lingala Aide, est à but non lucratif. Elle a pour ambition d'aller à la rencontre des femmes qui subissent tous les jours des entraves à leur épanouissement, de les écouter, de leur donner la parole et de les aider à acquérir leur autonomie en leur offrant les moyens d'entreprendre grâce à des actions portant sur la formation et le microcrédit.

Quentin Loubou



Deux candidates sélectionnées au projet Sounga Nga

VOIES NAVIGABLES

La rivière Mandoungouma dans la Likouala, réhabilitée sur 45 km

Le Programme d'appui au développement des filières agricoles (Padef) vient de réhabiliter sur une surface de 45 km, la rivière Mandoungouma qui se jette sur la Likouala aux herbes (district d'Epéna). Cette opération a été réalisée grâce aux fonds mobilisés par l'Organisation des pays producteurs de pétrole (Opep) pour la réhabilitation des voies navigables dans ledit département.

Les travaux ont été exécutés par l'Agence pour le développement et la protection humaine en collaboration avec d'autres organisations locales engagées dans la réhabilitation des voies navigables. « L'exécution du chantier s'est faite en plusieurs phases : l'élagage, le creusement, le curage, le dégagement des herbes flottantes et des bois morts immergés dans l'eau, réduisant le trafic et la navigabilité du cours d'eau à cause des accidents », indique le communiqué du Padef qui souligne en outre que : « toutes ces phases ont été exécutées selon l'approche de Haute intensité de la main d'œuvre (Himo) qui consiste à valoriser la main d'œuvre locale au détriment de l'utilisation des machines ».

Mathias Payala, usager du canal réhabilité s'est félicité du travail réalisé en ces termes : « Désormais,

si je pars de Mboua à 7 heures, j'arrive à Matoko à 14 heures alors qu'avant nous faisions une journée pour joindre les deux localités à cause de nombreux obstacles ». Félicitant la population riveraine pour leur mobilisation, le coordonnateur du Padef, Benjamin Dira, a sollicité l'implication du Conseil départemental de la Likouala dans l'entretien de la surface aménagée, car, a-t-il souligné, « votre engagement dans l'entretien de la rivière Mandoungouma que vous venez de réceptionner, sera déterminant dans la réhabilitation d'autres cours d'eau ».

Le sous-préfet d'Epéna, Daniel Ngatsé a pour sa part rassuré le coordonnateur du Padef, en déclarant : « le travail qui a été fait nous permet de sortir de la pauvreté. Donc, nous allons nous investir pour l'entretenir ».

Sur les 2500 Km des voies navigables à réhabiliter dans le département de la Likouala, le Padef cofinancé par le gouvernement et le Fonds international de développement agricole (Fida) a réalisé 240 km dont les 45 km de la rivière Mandoungouma. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accès des petits producteurs aux marchés. Cette réhabilitation favorisera également le développement des activités agricoles et halieutiques.

Lopelle Mboussa Gassia

SANTÉ PUBLIQUE

Les jeunes congolais exposés aux méfaits du tabagisme

Les résultats des enquêtes parcellaires menées au Congo sur la consommation du tabac montrent que la couche juvénile est confrontée au problème de santé, explique le conseiller administratif et juridique du ministre de la Santé et de la population, Benjamin Ossombo

Ce dernier l'a fait savoir le 21 septembre à Brazzaville, à l'ouverture des travaux de l'atelier de validation du plan intégré de communication de la lutte antitabac organisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La gravité liée à la problématique de la consommation du tabac au Congo poursuit-il, n'est pas connue avec précision. « Le Congo a ratifié la Convention Cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac et a adhéré au protocole pour l'élimination du commerce illicite des produits du tabac », a indiqué Benjamin Ossombo.

Le Docteur Hermann Ongou a évoqué au nom de la représentante de l'OMS au Congo les méfaits du tabagisme, les statistiques des décès au niveau mondial avant de souligner l'importance de la sen-

sibilisation des professionnels des médias auprès du public.

Le tabac, a-t-il dit est nocif pour la santé. Il cause plusieurs maladies chroniques comme le cancer, les affections pulmonaires et les maladies cardiovasculaires.

Selon lui, le tabac tue près de six millions de personnes chaque année dans le monde. Plus de cinq millions d'entre elles sont des consommateurs ou d'anciens consommateurs. Plus de 600.000 non-fumeurs sont involontairement exposés à la fumée du tabac.

Hermann Ongou a également souligné que la rencontre sur la validation du plan intégré de communication pour la lutte antitabac constitue un outil important pour une prise de conscience entre le public et les décideurs sur les dangers du tabac. « L'article 12 de la Convention cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et ses lignes directrices affirment que la Convention doit promouvoir et renforcer la sensibilisation du public aux questions de la lutte antitabac, en utilisant tous les outils de communication disponibles, le cas échéant », a-t-il rap-

pelé. L'expert de l'OMS a précisé que

la sensibilisation du public sur la consommation du tabac apporte le changement au niveau du comportement et les normes sociales sans oublier l'exposition à la fumée du tabac de façon directe et indirecte.

« Chaque personne a le droit à une information précise sur le fait que la production de tabac, la consommation et l'exposition au tabagisme ont des conséquences défavorables sur la santé, le développement socio-économique et l'environnement, les avantages du sevrage tabagique et de vivre une vie sans tabac, les méthodes de manipulation de l'industrie du tabac », a-t-il conclu.

Rosalie Boho-Likibi, point focal national de lutte antitabac n'a pas caché sa satisfaction. « L'atelier de validation du plan intégré de communication de la lutte antitabac permettra d'apporter un document aux professionnels des médias afin d'exercer pleinement leur rôle de sensibilisation auprès du public. Ces derniers expliqueront au public la convention cadre qui est régie par des lois et règles », a-t-elle expliqué.

Lydie Gisèle Oko

RÉFORME DE L'ÉTAT

Les experts actualisent l'avant-projet de plan national

Elaboré depuis 2006, l'avant-projet de plan national de la réforme de l'Etat n'a jamais été validé par le gouvernement pendant que plusieurs projets qui y ont été inscrits naguère sont déjà mis en œuvre dans certains départements ministériels.

Dans le but de l'arrimer aux nouvelles exigences nationales, le ministère de la Fonction publique et des réformes de l'Etat en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a organisé, le 20 septembre à Brazzaville, un atelier de sensibilisation formative sur l'actualisation de cet avant-projet de plan national de la réforme de l'Etat.

Au cours des travaux, qui ont duré une journée, les participants ont suivi deux exposés dont le premier a porté sur « le Rappel des objectifs et bref historique de la réforme de l'Etat entreprise en République du Congo », présenté par Brigitte Edzio Bemba, directrice générale de la réforme de l'Etat. Le deuxième exposé avait trait à « l'approche méthodologique de l'actualisation et un développement de l'avant-projet de plan national de la réforme de l'Etat » développé par Mohamed Sall Sao, consultant du Pnud.



Le présidium des travaux

A l'ouverture des travaux, le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Aimé Ange Wilfrid Bininga a rappelé aux participants que : « l'avant-projet de Plan national de la réforme de l'Etat est un cadre

transversales et sectorielles élaboré dans un cadre largement participatif et inclusif impliquant toutes les composantes de l'Etat : administra-

tions publiques, institutions de la République, collectivités locales et sociétés civiles. Cet avant-projet définit les grands axes sur lesquels s'appuient les programmes sectoriels de réforme à mettre en œuvre à court et à moyen terme ».

Dans son mot de clôture des travaux, le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat a indiqué que le Plan national de la ré-

rielles ; le cadre macro-économique, ainsi que le suivi et l'évaluation du Plan.

Les Nations unies, à travers le coordonnateur résident du Pnud au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah, sont convaincues du bien-fondé de cette initiative de la réforme de l'Etat, dont la finalité, a-t-il dit, est l'efficacité de l'action publique. « Fort de l'expérience propre au système des Nations unies à travers la réforme de l'ONU, le bureau du Pnud au Congo n'a pas hésité à s'engager aux côtés du ministère pour l'accompagner dans le domaine de la réforme de l'Etat », a-t-il précisé.

Par ailleurs, le coordonnateur résident du Pnud au Congo a rappelé qu'en début d'année, le ministère de la Fonction publique et le Pnud ont eu à conduire, avec succès, un diagnostic situationnel de la fonction publique congolaise au terme duquel des recommandations pertinentes ont été formulées. Elles vont servir de substrat au Plan stratégique de la réforme de l'Etat en pleine élaboration, a-t-il conclu.

Roger Ngombé

ETATS-UNIS

35000 dollars en faveur des ONG congolaises

L'ambassadeur des Etats-unis, Stéphanie Sullivan, a apporté son assistance à six organisations non gouvernementales (ONG) congolaises œuvrant dans les domaines agricole, de la santé, de la pisciculture, et de l'élevage. Les contrats sur « les fonds de l'ambassadeur d'auto-assistance », ont été parafés le 21 septembre à Brazzaville.

Ce programme a pour but d'améliorer les conditions socio-économiques de base des communautés locales ou des villages ; de soutenir des activités qui profitent à un grand nombre de personnes dans la communauté ; et de créer dans la mesure du possible, des revenus pour les communautés à travers des activités autonomes.

Les montants alloués pour la réalisation desdits projets varient entre 7500 dollars et 3200 dollars, pour une enveloppe totale de 35.000 dollars. « Un des critères clés, c'est la participation active des populations locales dans la gestion des projets », souligne l'ambassadeur.

L'Association Action Plurielle se focalisera sur le séchage artisanal des ressources halieutiques par transformation du poisson de mer de qualité en poisson salé au village Bondi dans le département du Kouilou. L'Œuvre

Notre-Dame des Veufs et Orphelins du Congo, quant à elle, se spécialisera dans la production de la fumure organique améliorée NPK naturelle à Brazzaville et dans le Pool.

Dans le souci de développer les communautés locales et d'améliorer l'offre, l'Association congolaise pour la Santé Publique et Communautaire a été sélectionnée pour mener le projet relatif à la prévention des maladies, hygiène, sécurité et protection sociale des artisans de Pointe-Noire et du Kouilou. L'Association Femmes Solidaires se chargera de l'élevage de poulets, de la production d'œufs et de leur commercialisation.

L'Union pour le Développement et l'Entraide du District de Kingoué, se focalisera dans le développement de l'activité agricole de la culture et de la création de trois points focaux de vente



Photo de famille

de la pâte d'arachide. Enfin, l'Association Marie José Guy Prudence pilotera le Projet d'appui et d'assistance à la formation qualifiante.

« Grâce à vos activités, vous autonomisez des communautés entières. Elles sortent de leur statut de dépendantes pour avoir un statut de contributrices au développement. C'est dire que vous êtes sur la bonne

voie (...) Les membres de votre communauté vont développer des nouvelles compétences utiles pour le développement de votre beau pays », affirme la diplomate américaine. Le peuple américain soutient le programme des fonds d'auto-assistance, afin de permettre aux ambassadeurs de répondre aux demandes d'assistance, en aidant à la mise en œuvre

des petits projets communautaires. Ainsi, chaque année, le gouvernement des États-Unis met à disposition des ONG sélectionnées, par un processus compétitif, les fonds qui viennent en appui aux secteurs aussi divers que variés tels que l'agriculture, l'élevage, et la formation ou le renforcement de capacités.

Josiane Mambou Loukoula

FAC

Renforcement des capacités des officiers en vue d'une meilleure conception des relations entre civils et militaires

Le 20 septembre au Cercle mess des officiers de Brazzaville, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, assisté de l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique, Stéphanie Sullivan, a ouvert deux séminaires, l'un dédié à l'intégration de la femme dans les forces armées et l'autre, aux relations civilo-militaires.

Organisés par les Etats-Unis d'Amérique à travers le Centre des relations civilo-militaires, ces ateliers qui vont durer deux jours pour le premier et quatre pour le deuxième, visent à éprouver les acquis dans ces deux domaines et à capitaliser les expériences d'ailleurs pour le professionnalisme des armées et le bien de la communauté nationale. Par ailleurs, ils permettront de munir également les apprenants d'aptitudes et attitudes leur permettant de comprendre la conceptualisation des relations entre civils et militaires, dans une perspective favorable à la consolidation des relations appropriées entre les militaires et la communauté nationale dans son ensemble.

Dans son allocution d'ouverture, Charles Richard Mondjo a réaffirmé l'intérêt de cette notion : « C'est ce que nous avons défini dans la politique nationale de défense et de sécurité : « Lien Armée-Nation ». Dans cette démarche, il est important de valoriser et de promouvoir la présence militaire auprès des populations qui ne doivent pas la ressentir comme une occupation de leur milieu perceptible de base.

Pour l'ambassadrice des Etats-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan, le deuxième atelier se penchera sur l'intégration des femmes dans les forces armées. « Il est plus évident que le rôle des femmes dans l'armée et leur développement en leadership soient essentiels à l'efficacité des forces armées aussi bien que dans tous les autres domaines de la vie politique, économique et sociale d'ailleurs », a-t-elle conclu.

Guillaume Ondzé

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La voie balisée pour une année scolaire 2016-2017 apaisée

Réunis du 15 au 17 septembre à Brazzaville à l'initiative du ministère de tutelle, les chefs d'établissements du secondaire ont pris quelques recommandations et résolutions afin de permettre une rentrée scolaire apaisée

Venus pour la première de tous les douze départements du pays, les participants au séminaire de renforcement des capacités des chefs d'établissements du secondaire 1er et 2e degré s'étaient retrouvés au Palais des congrès. En effet, ils ont suivi huit thèmes de haute portée administrative et pédagogique appuyés par la communication du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso. Il s'agit, entre autres, de la fonction « planifier », outil indispensable à la gestion axée sur les résultats ; du contrôle pédagogique ; de l'uniformisation des données statistiques et de la salubrité en milieu scolaire. Les autres communications ont porté sur la gestion de la jeune fille, une question sensible qui concerne la société tout entière ; les documents obligatoires de l'intendant/économe et de leur importance ; les approches de solutions de la bonne gestion des fonds alloués aux établissements scolaires.

« Après la présentation de tous les modules programmés pour le séminaire, le ministre a eu un contact interactif entre la hiérarchie et les chefs d'établissements pour débattre des problèmes saillants auxquels ils sont confrontés dans la gestion de leurs structures à la veille de la rentrée scolaire 2016-2017. Tous ces problèmes évoqués par les chefs des établissements ont été pris en compte par le ministre qui a promis en être le fidèle interprète auprès du gouvernement », indique le rapport synthèse, précisant que le ministre a exhorté les chefs d'établissement à faire preuve d'initiatives pour que l'école congolaise soit sauvée.

Quelques recommandations

Au terme des deux jours, les participants ont recommandé la tenue une fois l'an de tels séminaires à l'endroit des membres des équipes de maîtrise de notre système éducatif à l'instar du Conseil national de l'enseignement. Ils ont aussi demandé la tenue imminente d'un séminaire à l'endroit des membres des équipes de maîtrise sur le thème principal : « Gestion axée sur les résultats ; la création d'un cadre juridique qui empêcherait les enseignants d'aller vers d'autres structures. La dernière recommandation concerne la revisita-

tion de la note de service 0994 fixant la moyenne de passage à supérieure ou égale à 10/20 et le rachat à la discrétion du conseil d'administration bilan.

Clôturant les travaux, le ministre a indiqué qu'il ressortait de ce séminaire la nécessité de renforcer le pilotage du système éducatif congolais au travers d'une meilleure gestion des ressources humaines et financières. Ce qui nécessite l'implication des différents acteurs du système éducatif. « Je vous exhorte encore à davantage de rigueur, de discipline, d'assiduité et d'efficacité dans l'exercice de vos fonctions. A partir de la prochaine rentrée des classes, j'aimerais voir éclore, pour notre école, une nouvelle génération de chefs d'établissements capables de réaliser la rupture exigée à tous les niveaux de responsabilité par le chef de l'Etat », a invité Anatole Collinet Makosso. Il a, enfin, annoncé un certain nombre de mesures arrêtées à appliquer dès la rentrée scolaire 2016-2017. Il s'agit, entre autres, de l'instauration d'un cahier de liaison entre l'école les parents, l'inscription dans les programmes, de la 6e en terminale, des modules d'enseignement sur l'éducation civique et à la citoyenneté et sur le développement durable.

Parfait Wilfried Douniama

DROITS HUMAINS

Le Congo et l'Unicef préoccupés par l'intégration professionnelle des autochtones

Le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala et le représentant du Fonds des Nations unies pour l'Enfance (Unicef) au Congo, Aloys Kamuragiye, ont échangé sur les modalités pouvant faciliter l'incorporation des Peuples autochtones dans le monde du travail et dans le milieu universitaire.

« Quatre étudiants autochtones, filles et garçons sont à l'université Marien-Ngouabi. Ils sont confrontés à des problèmes de logement dans les campus, de survie puisqu'ils n'ont pas de bourse du fait de leur âge, qui n'est plus requis pour en obtenir. Il y a, par ailleurs, quatre femmes autochtones détentrices de master qui ne parviennent pas à intégrer le milieu professionnel, pourtant elles ont le savoir qu'il faut », a expliqué le représentant de l'Unicef, Aloys Kamuragiye, au sortir de l'audience avec le ministre Pierre Mabiala, le 21 septembre à Brazzaville. Le représentant de l'agence du système des Nations unies a fait un plaidoyer poignant pour que le ministre Mabiala, au nom du gouvernement qui est aussi préoccupé par la situation, apporte son appui afin d'intégrer ces dames dans le milieu profes-



Pierre Mabiala avec la coordonnatrice de Palf. Crédit photo Adiac

sionnel. Aussi, qu'un effort soit fait, au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur, afin que les étudiants autochtones aient des logements au campus universitaire et qu'ils puissent bénéficier d'une bourse à titre exceptionnel.

Ce plaidoyer est sans nul doute inspiré par les résultats d'une évaluation faite par les agences du système des Nations unies au Congo en collaboration avec le gouvernement, au sujet de l'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones dans le pays. Le ministre Pierre Mabiala et Aloys Kamuragiye ont également évoqué ces résultats dans leur entrevue. Lesquels résultats seront officiellement publiés dans deux semaines. Selon le représentant de l'Unicef, partant de cette publication des décisions concrètes seront prises, allant dans le sens de développer un programme conjoint pluriannuel entre les Nations unies et le gouvernement congolais pour promouvoir les droits des populations autochtones afin d'améliorer leurs conditions de vie. « Nous sommes ravis des engagements pris par le ministre de la Justice

vis-à-vis de ces étudiants et de ces femmes autochtones diplômées qu'il a promis rencontrer personnellement. C'est une manière de confirmer que le Congo a toujours joué le rôle de pays leader en Afrique ayant pris des mesures très concrètes sur la situation des peuples autochtones au niveau de la législation et du dispositif institutionnel », a déclaré le représentant de l'Unicef.

Après le représentant de l'Unicef, les portes du minis-

Les autres audiences...

Après le représentant de l'Unicef, les portes du minis-

tère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones se sont ouvertes à la consule honoraire du Royaume des Pays-Bas, Hilly-Anne Fumey Van Baggum. Le ministre Pierre Mabiala et son hôte ont évoqué plusieurs dossiers dans le cadre de la coopération entre les deux pays dont les relations remontent à 1892. « Nous avons échangé sur le dossier de la patte d'oie et celui du cimetière des hollandais qui a obtenu le statut de site touristique. Nous allons finaliser les travaux cette année pour qu'il soit ouvert au public », a indiqué la consule.

La coordonnatrice du projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf), Perrine Odier a également été reçue par le ministre de la Justice. La criminalité faunique et la corruption qui s'y rattachent, étaient au cœur de l'audience. Au sortir de celle-ci, Perrine Odier a expliqué que le ministre Pierre Mabiala s'est montré déterminé dans la lutte contre la criminalité et la corruption fauniques. Les circulaires seront d'ailleurs prises à ce propos. « Les autorités ont fait preuve d'engagement, tout récemment on a eu la collaboration de la gendarmerie, très efficace et professionnelle », a déclaré la coordonnatrice de Palf.

Rominique Nerplat Makaya

BRAZZA
Actualité-Economie-Politique
Express

VISION4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**30.000.000 F
À SE PARTAGER**

Jusqu'au 19 octobre,
active un forfait Masolo
ou Internet pour être éligible





LES VENDREDIS DU JAZZ



UN SON AUTHENTIQUE
POUR UN MOMENT EXCEPTIONNEL

AVEC FREDY MABANZA & WAKASSA GROUP

VENDREDI 23 SEPTEMBRE, DE 19H30 À 22H30

ESSENGO BAR



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE
★★★★

ONU

Probable entrée en vigueur de l'accord de Paris sur le climat dès cette année

L'accord de Paris sur le climat conclu en décembre 2015 pourrait entrer en vigueur dès cette année, après la ratification mercredi à l'ONU à New-York par 31 pays de ce texte qui vise à limiter le réchauffement de la planète

«L'élan est remarquable», s'est exclamé le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, dont la lutte contre le réchauffement climatique a été une des priorités tout au long de ses dix ans de mandat. «L'entrée en vigueur de l'accord avant la fin de l'année sera une étape majeure vers un avenir plus sûr, plus juste et plus prospère», a-t-il ajouté.

L'accord conclu à Paris en décembre 2015 ambitionne de contenir le réchauffement climatique sous le seuil de 2°C par rapport au niveau pré-industriel. Pour entrer en vigueur, il doit être ratifié par 55 pays, qui doivent totaliser 55% des émissions de gaz à effet de serre. Pour l'instant, le chiffre atteint est de 60 pays mais ils ne représentent que moins de 48% des émissions.

Parmi les 31 pays qui ont remis mercredi leurs instruments de ratification à l'ONU figurent plusieurs Etats latino-américains (Argentine, Brésil, Mexique), ainsi que Singapour, la Thaïlande, le Bangladesh et les Emirats arabes unis.

La France, qui a complété sa procédure nationale de ratification depuis juin, a aussi présenté à l'ONU un document mercredi. Il indique qu'elle est «prête à déposer ses instruments de ratification»

dans le cadre d'un dépôt coordonné au sein de l'Union européenne. Pour cette dernière en effet, ratifier un tel accord international suppose de le faire en tant qu'Union, mais aussi par chaque Etat membre.

Le réchauffement déjà dangereux

Une hausse des températures de 2 degrés comporte certes des risques mais rester sous ce seuil éviterait à la planète de subir ses plus néfastes effets: inondations, tempêtes ou sécheresses susceptibles de générer des pénuries alimentaires, l'extinction d'espèces et des déplacements de population. Mais pour le ministre de l'Environnement et de l'Energie du Costa Rica, Edgar Gutierrez, ce seuil n'est pas assez ambitieux compte tenu de l'accélération du réchauffement. Août 2016 a encore atteint un record de températures. M. Gutierrez a appelé les pays à se fixer un seuil de hausse des températures de 1,5 degré Celsius et prévenu qu'une seule année de retard dans la mise en oeuvre de l'accord pourrait être désastreux pour la planète.

«Le changement climatique est déjà dangereux, il a déjà dépassé les capacités de beaucoup de pays à s'y adapter; nous avons déjà des morts, nous perdons déjà des espèces, des terres et des bâtiments», a noté M. Gutierrez, qui s'exprimait au nom de trois pays particulièrement touchés par le réchauffement, dont l'Ethiopie et les Philippines.

Un représentant des îles Marshall, Mattlan Zackhras, a prévenu qu'en dépit des

promesses, la planète semblait sur la pente d'un réchauffement de 3 degrés. «Cela va faire disparaître mon pays et beaucoup d'autres Etats insulaires du Pacifique», a-t-il prévenu.

Trump contre l'accord

Quatorze autres pays représentant près de 13% des émissions de gaz à effet de serre ont dit qu'ils ratifieraient l'accord cette année, selon les services de M. Ban, ce qui augure d'une entrée en vigueur moins d'un an après sa conclusion. L'UE devrait le ratifier «dans les prochaines semaines», a promis le commissaire européen au Climat et à l'Energie, Miguel Arias Canete. Adriano Campolina, directeur de l'organisation caritative ActionAid, s'est étonné cependant que l'UE - marraine du Protocole de Kyoto sur le climat - ne ratifie pas l'accord plus tôt.

La Chine et les Etats-Unis, les deux pays les plus pollueurs, ont contribué à accélérer le processus en ratifiant le texte le 3 septembre.

La ministre française de l'Environnement Ségolène Royal, dont le pays a présidé la conférence COP21 à l'origine de cet accord, a confié à l'AFP en début de semaine qu'elle espérait une entrée en vigueur avant la prochaine réunion de l'ONU sur le climat prévue le 7 novembre à Marrakech, au Maroc.

Cette conférence s'ouvrira la veille de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, où le candidat républicain Donald Trump conteste le réchauffement de la planète et veut défaire l'accord s'il est élu.

GABON

Ali Bongo se redit «prêt à rencontrer» Jean Ping

Le président gabonais Ali Bongo Ondimba s'est redit prêt à rencontrer son rival Jean Ping, qui s'est proclamé élu au scrutin présidentiel du 27 août.

Ali Bongo «est prêt à rencontrer tous les candidats de la dernière élection présidentielle, y compris M. Ping, afin que plus aucun Gabonais ne trouve la mort sous prétexte d'une revendication démocratique dont les mécanismes de résolution sont prévus par la loi et connus de tous», a assuré mardi soir à la télévision nationale le porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nzé, en référence au contentieux électoral en cours d'examen par la Cour constitutionnelle.

Le porte-parole a, par ailleurs, dénoncé «des voix irresponsables (qui) s'élèvent à nouveau». «Ces voix, qui incarnent une violence politique jamais atteinte dans notre pays, promettent une instabilité durable si le résultat de la Cour ne leur était pas favorable», a accusé M. Bilie-By-Nzé.

M. Ping a saisi la Cour constitutionnelle le 8 septembre pour demander le recomptage des voix dans la province du Haut-Ogooué. Son adversaire Ali Bongo y a obtenu 95% des voix pour 99% de participation, selon les résultats de la Commission électorale (Cénap).

Ce score lui a permis de l'emporter sur l'ensemble du pays avec environ 5.000 voix d'avance, selon la Cénap. Leur proclamation le 31 août par le ministre de l'Intérieur avait déclenché des émeutes meurtrières et des pillages massifs.

La Cour dispose d'un délai de quinze jours - jusqu'à vendredi - pour trancher, alors que des rumeurs évoquent un possible report de sa décision.

AFP

Sur les traces de Pierre SAVORGNAN de BRAZZA

CASTING

Grande Soirée

Le 23 Septembre

À 20h

Entrée 10 000 Fefa

Infoline : 05 050 60 60

Au Radisson BLU M'BAMOU PALACE HOTEL BRAZZAVILLE

Une coupe de Champagne offerte

CHAMPAGNE Laurent-Perrier

CHAMPAGNE Laurent-Perrier

Radisson BLU M'BAMOU PALACE HOTEL BRAZZAVILLE

PARIS LUXE

airtel CANAL+ africanews. LES DEPÊCHES DE BRAZZAVILLE MECABEL SOCIETE GENERALE maï BUROTOP IRIS

AIRFRANCE bluecongo SONIA SUPER MARKET SARI Evam TELE CONGO BaSana

AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Par autorité de justice

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public, qu'à la demande de la Banque Congolaise de l'Habitat dite BCH) représentée par son Directeur Général, Monsieur Fadhel GUIZANI,

Il sera procédé, le samedi 24 septembre 2016 à 09 heures précises, à la Barre du Tribunal de Grande de Brazzaville sis Palais de Justice;

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de la Propriétés bâtie de sieur MOUETOUKOUENDA Jean-Pierre sise 75, rue Balloys, croisement d'avec l'Avenue de la Tsiémé Ouenzé arrêt de bus Mimi Brazzaville, cadastrée, Section P9, Bloc 63, Parcelle 14 d'une superficie de 566,19m², objet du Titre Foncier N° 11.592;

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville le 16 février 2016 par le Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, les enchères seront reçues sur la mise à prix de: CENT MILLIONS (100.000.000) Francs CFA.

Le montant de l'enchère sera fixé séance tenante. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière;

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher tous les jours ouvrables de:

1°)- Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, Tél.06.665.95.59

2°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, sise 13, rue Dispensaire Face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Tél.(242) 06.668.70.49/06.668.70.28/05.529.47.82/05.529.47.83,

3°)- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville sis Palais de Justice,

Fait à Brazzaville, le 09 septembre 2016

L'Huissier de Justice

**AVIS DE VACANCE DE POSTE N°010/FRCON/2016**

Date de publication : 19 septembre 2016

Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2016

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet TCP/SFC/3601 intitulé « Formation et sensibilisation sur les Directives Volontaires pour une Gouvernance Responsable des Régimes Fonciers en Afrique centrale », la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

1. Un Consultant National Juriste, spécialiste des questions foncières.
Tâche : Préparer, animer et faire le rapport final des ateliers interdépartementaux.
Lieu de travail : Brazzaville, avec déplacements à l'intérieur du pays.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature (CV, PHF ou P 11 à retirer à la réception de la FAO, copie du dernier diplôme et lettre de motivation non manuscrite) doit être déposé, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention « Avis de vacance de Poste N°010/FRCON/2016 » et « l'intitulé du poste »), à :

Madame la Représentante de la FAO
BP. 972
14, rue Behagle, Centre-ville
Brazzaville/Congo.

Ou par voie électronique :

Objet : AVIS DE VACANCE DE POSTE N 010/FRCON/2016
A : FAO-CG@fao.org

Les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence ainsi que le PHF ou P11 au bureau de la Représentation de la FAO.

Fait à Brazzaville, le 17 septembre 2016
Le Bureau de la FAO.**NÉCROLOGIE**

Le programme des obsèques de Casimir Otta, ancien député et ancien Directeur Général de la CNSS, décédé à Paris, le 08 septembre 2016, est arrêté comme suit :

- Mercredi 21/09/16 à 17h30 : arrivée de la dépouille mortelle à Maya-Maya, et dépôt à la morgue municipale
- Jeudi 22/09/2016 : -15h00 : levée du corps (morgue municipale); -Veillée (résidence du disparu)
- Vendredi 23/09/2016 : -8h00 : Recueillement (résidence) -11h00 : Messe de requiem (Basilique Sainte Anne du Congo) -14h00 : Inhumation (cimetière Bouka)



Charlem Léa Legnoki, les familles Legnoki, Ngambomi et Ekouya ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances ainsi qu'aux étudiants de l'ENS à Brazzaville, le décès de leur fils, neveu et petit-fils, Tresor Charmant Legnoki, survenu le 15 septembre à 3 heures du matin des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°3, rue Souanké, à Talangai vers la rivière Tsiémé. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

La famille et les enfants Lewoli, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur chef de famille, Père, Oncle Lewoli François alias « Adzélé Double Tuyaux », survenu le Jeudi 15 septembre 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 67 de la rue Lampama à Talangai (arrêt station marché Talangai). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement. PAIX A SON AME!



Alphonse Mboussa « Matongo », Charly Soussa et Mme Marie Ampha ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur mère Sambo Pauline « Obowa », survenu le 19 septembre 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°50 de la rue Mayombe à Talangai, arrêt de bus Eglise Kimbanguiste. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

VENTE

Parcelle à vendre avec Maison au marché de Ouenzé.
Prix 130 millions
Superficie : 400 m²
Tél. : 05 525 13 35 / 06 651 36 53

3 STARS, 200 TALENTS, 1 GAGNANT



CANAL+ - CASSA SAUJOURNAL DE 39206 - 032 033 4011 - ANTERRE

20000 ^{FCFA} LE DECODEUR

 **06 877 92 92**
1000€ D'UNE COMMUNICATION LOCALE
 SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE
CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+

KINSHASA

Reprise timide des activités

La situation semble se calmer mais les stigmates de la colère populaire sont toujours visibles dans plusieurs quartiers.

Le mauvais vent qui a déferlé sur Kinshasa en ce début de semaine est en train progressivement de s'éloigner. C'est le moins qu'on puisse dire à la lumière du calme précaire qui a régné sur la ville le 21 septembre. Après deux jours de tension, les Kinois se sont réveillés le cœur serré, craignant une résurgence de la violence. Ce qui explique les hésitations de plusieurs d'entre eux à quitter leur domicile aux premières heures de la matinée, le temps de s'assurer que la situation était sous contrôle.

Mis à part quelques troubles signalés dans la partie ouest où des jeunes gens ont tenté de rééditer le scénario de la veille en brûlant des pneus et en érigeant des barricades sur la chaussée avant d'être maîtrisés par la police, la situa-

tion est demeurée plutôt calme sur la majeure partie de la ville. Dans des endroits stratégiques et même devant quelques maisons de transfert de fond ou des bâtiments publics, l'on pouvait apercevoir des unités combattantes et de la police montant la garde. Le trafic est resté fluide toute la matinée. Excepté quelques bus Transco mis en ligne par cette société publique de transport en commun, la plupart des particuliers œuvrant dans le secteur ont préféré garer leurs véhicules. Ce qui a rendu la mobilité des Kinois très difficile.

Au centre-ville généralement réputé très remuant, plusieurs services n'ont pas ouvert, y compris des magasins. Le trafic était ralenti sur les grandes artères de la ville au grand enchantement des automobilistes qui y allaient à fond la caisse sur des tronçons généralement habitués aux embouteillages. Les fameux taxis-motos ont cherché vaine-

ment des clients. La moisson n'a pas été à la hauteur des espérances. Il fallait faire avec. Les arrêts de bus généralement bondés ont affiché désert. Dans des quartiers périphériques de Kinshasa est où la tension était plus que vive, il y a deux jours, la vie a progressivement repris son cours normal. « Ici, nous vivons au jour le jour. Je suis obligé de sortir pour aller chercher de quoi nourrir ma famille. Rester à la maison, c'est suicidaire pour moi », lâche Henri, fonctionnaire de son état. Ils sont plusieurs à avoir vécu les événements du 19 et 20 septembre tel un véritable cauchemar.

Cependant, aucun uniforme bleu et blanc d'écoliers n'était visible toute la journée. Plusieurs parents ont préféré garder leurs enfants à la maison, question de s'assurer que le calme était véritablement rétabli. Les quelques rares qui ont



Le centre-ville de Kinshasa

gagné leurs écoles respectives ont été priés de rebrousser chemin par des promoteurs qui, par ce geste, tenaient à leur sécurité. Pour combien de temps tiendra cette apparente sérénité ? s'interroge-t-on. La psychose est manifeste dans les esprits. L'ambiance est quelque peu rendue délétère dans cette mégalopole de près

de dix millions d'habitants. Seuls les vendeurs ambulants et autres chargeurs des parkings tentent de faire renouer les Kinois avec la bruyance habituelle de leur ville qui, le temps d'une mauvaise passe, s'est recroquevillée sur elle-même, redoutant un éventuel rebondissement...

Alain Diasso

DIALOGUE

Les évêques catholiques suspendent leur participation

L'Église catholique exige plus d'inclusivité à ce forum qui doit impérativement s'étendre aux autres forces politiques et sociales évoluant en dehors du cadre.

Les tragiques événements du 19 et 20 septembre, qui ont secoué la ville de Kinshasa à la suite de la marche initiée par le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement laquelle a viré au drame, n'ont pas été sans conséquence sur le déroulement du Dialogue. Sur proposition de la délégation de l'opposition à ces assises, la Facilitation a décidé de suspendre les travaux durant deux jours en mémoire des victimes de ces incidents, quitte à reprendre le 23 septembre. Dans l'entracte, l'Église catholique, l'une des structures-phares de la société civile dont l'implication dans ce forum lui conférait une relative crédibilité, a décidé de suspendre sa participation.

La décision paraît mûrement réfléchie par les évêques catholiques réunis au sein de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó). Pour ces derniers, il était indécent de continuer à siéger pendant que de nombreux concitoyens ont trouvé la mort lors des tristes événements du 19 et 20 septembre. C'est donc par

respect à leur mémoire et en solidarité avec le peuple congolais que la Céncó a décidé de suspendre sa participation au Dialogue. Et Elle exige une enquête indépendante pour établir les responsabilités sur ces tueries. Dans un message clair et sans ambiguïté, les évêques catholiques en appellent à l'inclusivité du Dialogue qui doit s'élargir aux forces politiques et sociales évoluant en dehors de ces assises. Pour la prochaine présidentielle, l'Église catholique rejoint la position de l'opposition pro-dialogue en soutenant la non-éligibilité de Joseph Kabila dont le mandat expire le 19 décembre. Évoquant l'accord politique en gestation, la Céncó prône le respect strict de certains fondamentaux tels que la fixation des dates des scrutins à venir mais aussi le plan de décaissement des fonds y afférent ainsi que l'institution d'un Comité chargé du suivi et de la mise en œuvre dudit accord. Déclarant vouloir faire le deuil après quarante-huit heures de violences meurtrières à Kinshasa, l'Église catholique vient, par cette décision, de réduire l'impact que pourront avoir les résolutions du dialogue sur une société civile congolaise où son influence est grandiose.

A.D.

La Nouvelle société civile suspend sa participation

Encore une structure de moins pour la composante société civile prenant part au dialogue politique.

La Nouvelle société civile (NSCC) qui prend part au dialogue national a décidé mardi de suspendre sa participation. C'est en tout cas ce qu'a déclaré son coordonnateur Jonas Tshombela qui motive cette décision par le sort subi par son organisation à la suite des manifestations du 19 et 20 septembre. Le siège de la NSCC a été saccagé dans la foulée desdits événements concomitamment avec quelques sièges des partis politiques de l'opposition incendiés la même nuit par des inconnus. « Cette décision

est liée à l'évaluation des dégâts que nous avons connus de manière injustifiée. Ces dégâts ont fait que notre bureau a été atteint. Tout ce qu'il y a eu comme dégâts nous demande de nous ressaisir et de commencer d'abord à réévaluer la chose », a-t-il affirmé.

En fait, la NSCC entend prendre un certain recul par rapport auxdits événements pour évaluer comme il faut la situation après le saccage de son siège. Jonas Tshombela ne s'explique pas comment et pourquoi la NSCC est indexée dans ces échouffourées jusqu'à payer ce lourd tribut en terme de dégâts matériels alors qu'elle milite pour plus d'égalité et de justice sociale. « Il y a eu la marche pendant la journée.

Nous savons bien que c'était bien passé. Il y a eu des problèmes dans certains endroits où il y a eu mort d'hommes que nous condamnons du reste. [...] Comment la nuit les gens peuvent venir plastiquer notre bureau ? Et que la police qui est censée protéger et assurer la sécurité laisse faire. Ça nous inquiète », martèle-t-il. Encore une structure de moins pour la composante société civile prenant part au dialogue après que l'église catholique a donné le ton en suspendant aussi sa participation. Une situation qui dessert davantage le dialogue dont les résolutions risquent de ne pas produire l'effet escompté sur une large frange de la population congolaise.

A.D.

ÉVÉNEMENTS DU 19 ET 20 SEPTEMBRE

Controverse autour du bilan

La confrontation entre les forces de l'ordre et les manifestants aurait provoqué dix-sept morts, selon le gouvernement, et quarante-quatre d'après Human Right Watch.

Combien des personnes sont mortes à la suite des affrontements de ce début de semaine entre les forces de l'ordre et les manifestants consécutifs à l'appel du « Rassemblement » visant à signifier à Joseph Kabila son préavis à trois mois de la fin de sa mandature ? Difficile en tout cas de donner un chiffre exact au regard des bilans contradictoires et disparates fournis par différentes sources. Ce qui est évident, c'est qu'on est loin du nombre de quatre personnes avancé, dans la foulée des événements, par le porte-parole du gouvernement qui, visiblement, n'avait pas pris toute la mesure du désastre ayant ébranlé la capitale.

Le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Evariste Boshab, y est revenu en indiquant que dix-sept personnes avaient été tuées lors de ces affrontements dont trois policiers et quatorze pillards. Mais le bilan est bien plus lourd, selon d'autres sources indépendantes telle que l'ONG Human Right Watch. Cette association américaine a, en effet, recensé trente-sept victimes civiles, six policiers et un élu du parti majoritaire portant le total à quarante-quatre victimes. Une source proche de la majorité citée par Reuters relativise le bilan avancé par HRW le qualifiant d'exagération « typique » de cette ONG américaine.

Pour le leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social qui intervenait mardi sur RTBF, plus d'une centaine des personnes auraient trouvé la mort pendant et après la marche dite pacifique préconisée par sa plate-forme. Il stigmatise la barbarie ayant caractérisé les unités de police commises à l'encadrement des manifestants qui, en deux jours seulement, ont réalisé ce qui passe à ses yeux pour un carnage.

Certaines sources au sein de la même opposition parlent d'une cinquantaine des morts pendant que des sources militaires font état d'une dizaine des morts. Le bilan pourrait s'alourdir, révèlent d'autres langues, lorsqu'on sait que les chances de survie pour certaines personnes tirées il y a quelques heures dans les décombres des sièges des partis politiques incendiés s'amenuisent au fil du temps.

A.D.

KINSHASA

Multitude d'affrontements entre jeunes et forces de l'ordre, de nouveaux morts

Des affrontements entre jeunes et forces de l'ordre ont fait un nombre indéterminé de morts pour la deuxième journée consécutive à Kinshasa, où l'opposition réclame le départ du président Joseph Kabila et la tenue d'une présidentielle.

Ces violences surviennent en plein «dialogue national», tentative pour sortir la République démocratique du Congo de l'impasse électorale, mais rejetée par l'opposition, qui avait appelé à manifester lundi.

Renvoyant pouvoir et opposition dos à dos, l'Église catholique a condamné «fermement la violence d'où qu'elle vienne». La Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) a annoncé qu'elle suspendait sa participation au dialogue national en cours, «par respect pour les victimes», «pour faire le deuil et rechercher un consensus plus large». Les appels au calme lancés lundi soir par la communauté internationale n'ont pas été entendus.

Selon des sources de sécurité privées, des sources diplomatiques et des habitants, une multitude d'affrontements entre forces de l'ordre et jeunes en colère a eu lieu pendant une grande partie de la journée dans les quartiers du centre et du sud



Affrontements et violences entre manifestants et forces de l'ordre se poursuivent à Kinshasa où un nombre indéterminé de morts est à déplorer (Mustafa MULOPWE/AFP)

de la capitale.

La veille, plusieurs symboles de l'État, comme des postes de police, ont été attaqués. Il y a eu aussi plusieurs pillages. Vers 19h30 (18h30 GMT), le calme semblait être revenu dans la plus grande partie de la ville.

Ces violences, les pires depuis janvier 2015, ont commencé lundi matin en marge d'une manifestation à l'appel d'un «Rassemblement» d'opposition constitué autour du vieil opposant Etienne Tshisekedi à trois mois et un jour de la fin du mandat de M. Kabila, pour lui signifier son «préavis».

La marche a très rapidement dégénéré en affrontements avec les forces de l'ordre. L'opposition et le pouvoir se sont renvoyé la responsabilité des violences émaillées de pillages qui ont fait 50 morts selon le Rassemblement, 17 (3 policiers et 14 «pillards») selon les autorités.

Lundi, plusieurs bâtiments de partis de la majorité ont été incendiés. Dans la nuit de lundi à mardi, trois sièges de partis de l'opposition ont été incendiés, dont celui de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), la formation de M. Tshisekedi. Selon la Constitution, le 20 septembre était la date limite pour convier les électeurs aux urnes pour la présidentielle, qui apparaît aujourd'hui impossible à tenir dans les temps. L'Union africaine (UA), qui assure la facilitation du «dialogue national», a annoncé mardi que les travaux de ce forum étaient suspendus jusqu'à vendredi. Outre des représentants de la société civile, ces assises réunissent la majorité et une frange minoritaire de l'opposition avec le but affiché de résoudre la crise provoquée par l'impossibilité de tenir à temps l'élection présidentielle censée avoir lieu avant le 20 décembre, date de la fin du mandat de M. Kabila.

D'après AFP

RDC

La situation s'apaise à Kinshasa après deux jours de violences

La vie a repris un cours presque normal mercredi matin dans la capitale congolaise Kinshasa après deux journées de pillages et d'affrontements meurtriers entre forces de l'ordre et jeunes réclamant le départ du président Joseph Kabila.

Dans les quartiers centre et sud de la capitale de la République démocratique du Congo (RDC), les plus touchés par ces affrontements violents, les transports en communs fonctionnaient de nouveau, selon des journalistes de l'AFP. La circulation était néanmoins plus fluide qu'un jour normal dans cette mégapole habituée aux embouteillages. Les vendeurs à la sauvette qui avaient disparu pendant deux jours déambulaient de nouveau, leurs marchandises sur la tête. Les pompes à essence et les boutiques avaient majoritairement rouvert. Pas d'écoliers visibles dans les rues en revanche, les parents préférant les garder un troisième jour à la maison pour s'assurer que le calme était bien rétabli.

Les violences - les plus meurtrières depuis les émeutes ayant frappé la capitale en janvier 2015 - ont éclaté lundi matin en marge d'une manifestation organisée par un «Rassemblement» d'opposition à trois mois de la fin du mandat de M. Kabila pour lui signifier son «préavis» et exiger son départ le 20 décembre. La marche a très rapidement dégénéré en affrontements avec les forces de l'ordre.

Les autorités et les dirigeants d'opposition se sont renvoyé mutuellement la responsabilité des violences, qui se sont muées mardi en une multitude d'échauffourées opposant des jeunes à des policiers renforcés par des soldats. Ces violences ont été accompagnées lundi et mardi de nombreux pillages ou actes de vandalisme et d'incendies criminels ayant visé des permanences ou sièges de parti de la majorité et de l'opposition.

«C'était terrible ici hier et avant-hier», confie Christian, 21 ans, devant une boutique d'opérateur téléphonique dévalisée dans le sud de la capitale. «On ne refuse pas que les gens revendiquent leurs droits, mais ce qui me fait mal, c'est qu'on ait cassé et pillé» des commerces susceptibles de donner de l'emploi à une population qui en manque cruellement, explique-t-il.

Un peu plus loin, un dépôt du parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo - créé il y a deux ans par le gouvernement - a été totalement pillé. «La grande majorité de la population n'a pas les moyens de manger ce maïs produit au Congo», lance de son côté Patrick, pour qui cela explique «la colère qui pousse les gens à piller».

Avec l'AFP

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



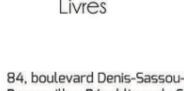
Magazines



Dépliants



Cartes de visite



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

TRANSPORT URBAIN

Des bus électriques dans la ville océane

Quatre bus électriques ont été mis en circulation à Pointe-Noire. Ce transport urbain 100% électrique a été inauguré par Roland Bouiti Viaudo, député maire de la ville, président du conseil départemental et municipal, le 20 août à la mairie centrale.

La cérémonie organisée en marge de la 6e session ordinaire dite administrative de ce conseil (lancée le 14 septembre dernier) s'est déroulée en présence de Jean-Luc Delvert, consul général de France et de Pierre Belrose, directeur pays du groupe Bolloré et président de la société Blue Congo créée par ce groupe, en partenariat avec l'Etat du Qatar, qui a mis à disposition lesdits bus. Le lancement officiel du transport urbain électrique a été marqué par le premier coup d'accélérateur donné par Roland Bouiti-Viaudo qui a conduit le premier bus du convoi le long du parcours retenu.

Le Congo est devenu avec l'expérimentation de ceux-ci (les bus) en septembre 2016, lors des 11e jeux africains de Brazzaville, et leur déploiement d'abord dans la ville de Brazzaville (en août dernier) ensuite à Pointe-Noire, le premier pays en Afrique à avoir des bus électriques dans le transport urbain. Ils vont contribuer à résoudre le problème crucial de transport dans la ville.

Dans la ville océane, Blue Congo a déployé quatre bus électriques pour un premier temps. Cela, sur deux lignes notamment : la ligne 1, qui va de l'entrée du port au rond-point Mpita et la ligne 2, de l'entrée du port au rond-point Lumumba, au prix de 150 FCFA la



La photo de famille devant les bus électriques

course. A la satisfaction des ponténégrins, dont le jeune Prosper qui a confié : « Une course à 150 FCFA dans ces bus, c'est raisonnable! Vu le confort et la sécurité qu'ils offrent. Nous pensions que le prix de la course allait être plus élevé, fixé à 200FCFA par exemple. »

Ces bus confortables, climatisés, émettant un bruit à peine perceptible et garantissant une bonne sécurité en cas de collision (pas de risques d'incendie) circuleront de 6 h 30 à 18 h 30 et seront rechargés la nuit. Ils fonctionnent grâce à une batterie Lithium mé-

tal polymère, à la technologie révolutionnaire, mis au point par le groupe Bolloré qui s'est lancé, en partenariat avec le Qatar, dans le développement d'infrastructures de transport électrique et de système de production d'énergie propre en République du Congo et ailleurs en Afrique. Ces technologies respectueuses de l'environnement vont contribuer au bien-être des populations et générer de la croissance.

Dans son mot, Pierre Belrose a souligné l'importance de ceux-ci pour la planète et le continent africain : « Au moment où les

questions de transition énergétique et de stockage de l'électricité sont devenues des enjeux majeurs pour la planète et particulièrement pour l'Afrique, cette technologie est la base fondamentale du développement de solutions de productions, de stockage et de consommation intelligente de l'électricité ». Blue Congo a déjà créé 25 emplois. Bien avant le lancement officiel de ces bus en circulation, ils ont été testés pendant trois jours. Un taux de remplissage de plus de 500 personnes par bus et par jour a été enregistré.

Notons que l'une des raisons pour lesquelles le choix a été porté sur le Congo pour le lancement du transport urbain électrique, est le fait qu'il est le poumon de l'Afrique et le pays idéal pour développer des solutions écologiques afin de préserver son éco-système. Dans la réalisation de ce projet, cette société a bénéficié du soutien du ministre de l'économie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé; de Roland Bouiti-Viaudo; du directeur général des douanes et du CFCA.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FILIERE CIMENT

L'administration du commerce veut mettre de l'ordre dans le secteur

Une séance d'échange a regroupé, le 21 septembre, à la Chambre consulaire de Pointe-Noire Philippe Nsondé Mondzié, directeur général de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales et les industriels, importateurs et distributeurs du ciment dans le but d'aplanir les malentendus qui minent la filière ciment. Herbin Fouti, représentant du préfet, le procureur général et les représentants des administrations concernées ont pris aussi part à cette rencontre.

Rendre disponible le ciment sur toute l'étendue du territoire national et permettre au consommateur de s'approvisionner à bon prix mais surtout d'avoir un produit de qualité ont été les principaux objectifs de cette réunion voulue interactive afin d'éclairer la lanterne de tous, à savoir l'industriel Cimaf (Ciment de l'Afrique), les importateurs (IBTC, Condi-com, Unibeco, Congo Avenir...), les distributeurs ou grossistes et les consommateurs.

Devant l'assistance, Khalid Bou-



La tribune officielle lors de la réunion avec la filière ciment Crédit photo «Adiac»

chama, directeur général de la Cimaf, a déploré la concurrence déloyale imposée à son entreprise par les importateurs. Une situation qui influe sur le rendement de son unité de production qui ne tourne pas à son régime optimal, a-t-il dit. « Si la situation actuelle perdure, Cimaf risque

de connaître un dépôt de bilan », a-t-il ajouté. Selon les importateurs, la Cimaf n'est pas en mesure de répondre à la demande de marché national qui, selon les études, est à 70 000 tonnes par mois, soit 1,2 tonne par an. Seules les importations peuvent combler ce vide en faisant venir le ciment

de l'étranger.

Pour Philippe Nsondé Mondzié, directeur général de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, le décret présidentiel n° 2007-152 du 12 février 2016 portant libéralisation de l'importation et du prix du ciment en République reste

en vigueur même. « En attendant, nous sommes tous tenus à nous y conformer », a-t-il martelé.

Le directeur général de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales a, en outre, souhaité une réglementation plus rigoureuse dans l'exercice du métier de distributeur de ciment pour éviter les dérives souvent constatées. « Tous, l'on doit faire à ce que le ciment soit disponible sur toute l'étendue du territoire national. L'on doit se mettre dans une logique économique. Il y a la production locale qui doit satisfaire le marché. Les importations ne viendront que pour combler les pénuries. Au cas où il y a des excédents, on les exporte car tout autour de nous il y a toujours des demandeurs », a-t-il indiqué. À la fin de l'activité, le directeur général a informé l'auditoire sur la nécessité de la construction d'un laboratoire de qualité appartenant à l'État au lieu de se rabattre toujours aux opérateurs privés en la matière.

Hervé Brice Mampouya

INFRASTRUCTURES

Les finitions de certains chantiers municipaux seront retardées

C'est ce qu'a confié, le 20 septembre, le Dr Fulgence Ibombo Gakosso, premier secrétaire du Conseil départemental et municipal, au terme d'une visite guidée des chantiers municipaux conduite par Roland Bouiti Viaudo.

Il s'est agi au cours de cette visite de se rendre compte de l'état d'avancement desdits chantiers. L'activité entre dans le cadre de leur 6e session ordinaire dite administrative lancée le 14 septembre qui prendra fin le 23 septembre. Les visites ont concerné les travaux de réalisation des projets retenus dans le cadre du programme d'investissement. Lesdits travaux portent notamment sur l'élargissement des chaussées, la construction des ouvrages d'assainissement et des nouveaux chantiers de construction des voiries.

L'activité a commencé par la visite des locaux de la permanence de la mairie centrale qui ont été réfectionnés. Plusieurs chantiers situés dans les différents arrondissements de la ville ont reçu la délégation. Parmi eux figurent ceux dont la fin des travaux est très attendue comme les travaux de prolongement de l'avenue Charles-de-Gaulle (du rond-point Kassai à l'POCH en passant par l'avenue Jean-Félix-Tchicaya dans l'arrondissement 1 Émery-Patrice-Lumumba. Les tra-



Les élus locaux pendant la visite de l'avenue Émile-Biayenda

vaux réalisés dans la zone du bassin située juste à côté de l'intersection entre les deux avenues vont enfin résoudre le problème des eaux qui envahissaient la chaussée et rendaient difficile la circulation des personnes et des automobiles. Un véritable ouf de soulagement pour les populations et les usagers de la route.

Parmi les travaux attendus figure aussi l'avenue Antoinette-Sassou-N'Guesso, route principale du quartier Makayabou situé dans l'arrondissement 5 Mongo-Mpoukou ou la voie était presque impraticable pendant la saison des pluies. Il y a aussi les travaux de

construction des caniveaux pour résoudre le problème des inondations sur la corniche de Fooks (l'arrondissement 2 Mvou-Mvou). Dans l'arrondissement 6 Ngoyo, les élus locaux ont visité les chantiers des avenues de la Caravane (quartier Tchimbambouka), Jean Baptiste-Tati-Loutard et Émile-Biayenda qui passe à côté du lycée de Mpaka et a été construite pour sécuriser les élèves. La visite a aussi concerné des ouvrages déjà réalisés, notamment l'avenue Kouboukouta, qui va du quartier Tchiali à l'arrêt manguier au quartier Siafoumou sur la RN5, qui a été

bitumée cette année et l'ouvrage souterrain construit pour permettre aux eaux de couler sur la chaussée de la zone située entre l'entrée Tchiali et le carrefour Siafoumou-Raffinerie (Mongo Mpoukou), les travaux d'élargissements de la chaussée réalisés sur l'avenue Jacques-Opangault (du carrefour Saint-Jean-Baptiste ou Ndzoko au rond-point 31 Juillet) et l'avenue Jean-Félix-Tchicaya (entre le carrefour Saint-Jean-Baptiste à l'avenue Mâ Loango où un rond-point a aussi été construit). Au nombre des chantiers visités, on compte aussi la voie aménagée à Tchiamba

Nzassi, qui passe à côté du marché et de la maison des jeunes et le bâtiment réfectionné au lycée Jean Baptiste-Tati-Loutard.

Les visites ont permis de se rendre compte que les travaux de construction des caniveaux, dans l'ensemble, ont pris fin. Pour ce qui est des routes, les travaux sont très avancés, il ne reste plus qu'à tirer les enrobées et bitumer. Faisant le point de l'évolution des chantiers, Fulgence Ibombo Gakosso a indiqué que compte tenu de la conjoncture économique actuelle marquée par une crise due à la chute du prix du baril et de la difficulté à mobiliser les recettes, les finitions de certains chantiers vont être retardées. «Vous avez constaté qu'il y a eu cette volonté du bureau exécutif de réaliser son programme. Certains travaux n'ont pas encore connu leurs finitions du fait des difficultés liées à la mobilisation des recettes dont une partie se trouve encore au niveau du trésor. Je pense que si on arrive à mobiliser rapidement ces recettes qui sont celles qui ont été recouvrées pour le compte de la municipalité, cela permettra de tirer les enrobées donc de bitumer et finir tous les travaux des ouvrages d'assainissement et autres travaux annexes », a-t-il expliqué soulignant que la priorité va être accordée aux chantiers qui ont été lancés depuis l'année dernière.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FALSIFICATION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

La police présente deux faussaires à la presse

Ngoma Jean Claude et Mounkoula Roger, de nationalité congolaise, ont été présentés le 21 septembre à la presse par les services de la direction départementale de la police à Pointe-Noire et au Kouilou pour falsification de diverses pièces et documents publics.



Mounkoula Roger (à gauche) et Ngoma Jean-Claude (à droite)

Ngoma Jean Claude âgé de 59 ans et Mounkoula Roger âgé de 49 ans, agent au centre d'identification civile du troisième arrondissement Tié-Tié, viennent d'être arrêtés par les services de la police départementale. Quant à Ngoma Jean Claude, il a déjà été incarcéré par le passé pendant huit mois à la maison d'arrêt de Pointe-Noire pour

les mêmes faits, notamment imitation des cachets et signatures des autorités publiques en vue de délivrer les faux permis de conduire ou les faux extraits à plusieurs autres citoyens dans la ville. Ce dernier exige la somme de 25000 F CFA pour un permis de conduire et 500 F CFA pour un extrait d'acte de naissance.

Mounkoula Roger, qui a transformé son domicile en une administration publique clandestine, a autrefois échappé d'une sanction disciplinaire de sa hiérarchie à cause d'usage de faux de diverses pièces et documents administratifs, notamment les actes de naissance, les réquisitions de déclaration tardive de naissance, les attestations de présence au poste, les actes de mariage, les autorisations parentales, les certificats d'hébergement, les prises en charge, les duplications d'acte de naissance, les copies d'acte de naissance et autres.

Interrogés par la presse, les deux infortunés qui ne travaillent pas en étroite collaboration ont reconnu publiquement les faits qui leur sont reprochés. «C'est depuis beaucoup d'années que nous sommes dans ces pratiques frauduleuses. Nous exigeons des sommes allant de 500 F CFA à 25 000 F CFA ou plus selon la nature du document demandé par les personnes que nous recevons», ont avoué ces deux malhonnêtes.

Signalons que plus de deux mille documents et fausses pièces administratives signés, non signés et scannés portant les références, les faux cachets et les fausses signatures de toutes les autorités en fonction ou non de tous les départements de la République du Congo ont été saisis au domicile de Mounkoula Roger, et plusieurs cachets des autorités chez Ngoma Jean Claude. La direction départementale de la police à Pointe-Noire et au Kouilou s'est indignée de ce genre de pratiques de la part de certains citoyens qui ne riment pas avec la rupture. Ces méthodes, a dit la police, sont un frein pour l'émergence du pays, car elles sont néfastes. Ainsi, une procédure normale va être enclenchée en vue de les présenter au procureur de la République.

Séverin Ibara

LECTURE PUBLIQUE

Le bibliobus attire un millier d'enfants et d'adolescents

Le bibliobus a été lancé par l'institut français du Congo (IFC), au terme de seize sorties réparties entre juillet et septembre.



Les enfants de Côte Matève sortant du bibliobus / crédit photo «IFC»

À travers le bibliobus, une bibliothèque itinérante, l'IFC est allé à la rencontre des enfants et des jeunes dans leurs lieux de vie dans les différents quartiers de Pointe-Noire, notamment à Mpaka, Côte Matève, Mbota, Loandjili, Vindoulou pour leur offrir la possibilité de consulter des livres et leur proposer des animations de lecture. Un bilan satisfaisant que l'IFC a eu le plaisir de partager mercredi avec ces partenaires.

Cette activité qui s'est déroulée dans les quartiers excentrés de la ville a connu un franc succès. En l'organisant, l'IFC a pensé privilégier une approche ludique dans l'appréhension de l'écrit et de la découverte des livres. Les parents qui ont pu accompagner leurs enfants à cette activité ont également exprimé leur adhésion à ce projet de proximité.

En effet, la possibilité de préparer une bonne rentrée scolaire, de profiter des mois de vacances pour consolider des acquis en français dans une ambiance joyeuse n'est pas offerte à la plupart des enfants dont l'appétit de découverte est manifeste. D'où l'importance de cette activité qui permet non seulement à ces enfants de découvrir le goût de la lecture mais également de se cultiver. Rappelons que l'IFC reste toujours attentif à déployer son action vers tous les publics, la mobilité est l'une de ses réponses aux difficultés d'accès à son offre culturelle.

Hugues Prosper Mabonzo

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE RUSSIE 2018

37 Diables rouges présélectionnés pour la réception de l'Égypte

Pour le match contre l'Égypte du 9 octobre au stade de l'Unité à Kintélé, comptant pour la première journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018, Pierre Lechantre, a presque retenu le même groupe qui a gagné la Guinée-Bissau lors du dernier match des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations.

Ce groupe sera toutefois renforcé par la convocation de Thievy Bifouma, Arnold Bouka Moutou et de Delarge Dzon. Ce dernier n'avait plus été appelé en équipe nationale depuis les deux derniers matches des éliminatoires de la CAN 2015. Malgré ses prestations avec son club, les portes de la sélection lui ont été toujours fermées.

Créer une émulation entre les joueurs locaux et les professionnels, c'est l'idée qu'avait défendu Pierre Lechantre après sa première victoire sur le banc des Diables rouges. Le sélectionneur des Diables rouges avait aussi reconnu que le match contre l'Égypte sera différent de celui contre la Guinée-Bissau. Fidèle à son projet, il a convoqué 27 joueurs locaux puis 10 professionnels pour le début du stage de préparation, le 26 septembre à Brazzaville, à l'issue duquel 23 joueurs seront retenus pour affronter le 9 octobre, les Pharaons d'Égypte. Deux joueurs clés des Diables rouges manqueront ce rendez-vous. Prince Oniangue et Delvin Ndinga ne sont présélectionnés. C'est le choix de l'entraîneur, a-t-on appris. Absents lors du dernier match, Sylvère Ganvoula et Chris Malonga sont dans le groupe. Doré Fodé, Baudry Marvin, Fabrice Ondama, Jordan Massengo et Prince



Les Diables rouges (Adiac)

Viny Ibara tiennent leur place.

La liste des présélectionnés
Gardiens : Wolfrigon Mongondza (Diables-Noirs); Pavelh Ndzila (Étoile du Congo); Obonza (U-20), Koutsiatama (AS Cheminots)
Défenseurs : Boris Moubhio (AC Léopards de Dolisie); Carof Bakoua (AC Léopards de Dolisie); Junior Epako (AC Léopards de Dolisie); Gloire Yila Dibata (Léopards de Dolisie); Francis Okombi (JST); Imouélé Ngampio (JST); Dalvidy Ondzani (Étoile du Congo); Beranger Itoua

(Cara), Saboukoulou (Patronage Sainte-Anne); Guy Ndanga (JSP); Baudry Marvin (Zulte Waregem/ Belgique), Arnold Bouka Moutou (Dijon/ France).

Milieux de terrain : Dua Stanislas Ankira (AC Léopards de Dolisie); Duvald Ngoma (ASP), Kessel Tsiba Moukassa (Diables noirs); Wilfrid Nkaya (JST); Matheus Botamba (Tongo FC); Olongo (BNG), Alexandre Obambo (AS Cheminots); Giovanni Elvia Ipamy (Étoile du Congo), Botso Mihindou (Jeunes Fauves); Jordan

Massengo (Union Saint Gilloise/ Belgique); Fabrice Nguessi Ondama (Wac); Chris Malonga Ntsayi (Stade Lavallois);

Attaquants : Guy Mbenza (JSP), Benny Boliko (JSP); Ismael Ankobo (ASK); Jacques Medina Themopélé (La Djiri); Delarge Dzon (Osmanlisport/ Turquie); Doré Ferebory (SCO Angers/France); Thievy Bifouma (Bastia/France); Prince Vini Ibara (Club Bizertin - Tunisie); Sylvère Ganvoula Mboussy (Waterloo - Belgique).

James Golden Eloué

Rome dit définitivement 'Non' aux Jeux Olympiques de 2024

Les nouvelles autorités municipales persistent et signent : pas de Jeux Olympiques à Rome dans huit ans. Trop onéreux.

La décision était attendue, elle a fini par être officialisée mercredi. La nouvelle maire de la capitale italienne, Virginia Raggi, a résolument dit « non » à ces compétitions, « les jeux du béton » comme elle dit, qui hypothéqueraient l'avenir des Romains. « Absolument non ! Non aux cathédrales dans le désert. Nous n'hypothéquons pas l'avenir de cette ville », a dit la jeune maire qui ne veut pas de cette sorte « de rêve qui se transforme(ra)it en cauchemar » pour les habitants.

Membre du Mouvement 5 Étoiles (M5S), le mouvement politique du comédien Beppe Grillo, et qui a le vent en poupe en bouleversant l'ordonnancement classique

de la vie politique en Italie, Virginia Raggi n'a cure des critiques et des pressions. « Nous avons respecté la trêve olympique et paralympique et maintenant nous sommes devant vous. Il est irresponsable de dire oui à cette candidature », a dit la maire au cours d'une conférence de presse à Rome.

La capitale italienne est endettée à hauteur de 13 milliards d'euros. Les services de transport y sont déficients; les services de voirie pas très performants et la mafia n'a jamais été loin des centres de décision alors que la corruption y est décriée. Le 29 juin dernier, les Romains ont voulu tourner la page et « essayer autre chose », la droite et la gauche s'étant emparées toutes les deux dans des affaires insurmontables lorsqu'elles ont dirigé la ville. Virginia Raggi venait donc à la mairie avec l'aura de la nouveauté.

Les premières semaines de la nouvelle équipe au Capitole – la mairie de Rome – ont été marquées par des couacs à répétition : équipe de conseillers difficilement mise en place, membres du conseil sous enquête, em-

sait attendue au tournant sur tous les dossiers, y compris celui des Jeux Olympiques de 2024.

Le président du Comité olympique italien (Coni), Giuseppe Malago, avait prévenu que sans le soutien de

fait que l'organisation de ces JO-2024 ne coûterait pas un centime aux contribuables romains. Selon les estimations du Coni, en effet, le coût total de ces jeux serait de 5,3 milliards d'euros, qui seraient entièrement à la charge du comité olympique, des sponsors et de l'État italien.

« Irresponsable », maintient mordicus Virginia Raggi, laissant ainsi leurs chances aux candidatures de Paris, de Budapest et de Los Angeles, elles aussi candidates à l'organisation des jeux en 2024. Pour Virginia Raggi, Rome doit d'abord régler ses problèmes les plus lancinants avant de se lancer dans des dépenses de prestige. Le M5S dit même craindre que la tenue des Jeux Olympiques à Rome ne soit une nouvelle opportunité pour les affairistes infiltrés par la mafia de faire des affaires sur le dos du contribuable.

Lucien Mpama

« Nous avons respecté la trêve olympique et paralympique et maintenant nous sommes devant vous. Il est irresponsable de dire oui à cette candidature »

brouillaminis entre l'équipe dirigeante du M5S, des maldresses à n'en plus finir. Virginia Raggi n'a pas connu des débuts faciles. Elle se

la mairie, la candidature de Rome n'avait aucune chance. Le gouvernement municipal a malgré tout tenu à ne pas céder, même malgré le